**CDH38**

**ITEM 5 défenseurs des droits**

**---**

Traduction de courtoisie

Thank you, Mr. President,

France is making this statement on behalf of the co-sponsors of the resolution on human rights defenders.

This year we will celebrate the 20th anniversary of the Declaration on Human Rights Defenders. I would like to recall how far we have come since then. The mandate of the Special Rapporteur on human rights defenders has been established: it plays an essential role in drawing attention to the most serious situations. We also welcome the establishment of a United Nations focal point against reprisals against human rights defenders, the Assistant Secretary-General for Human Rights, Andrew Gilmour. We support their mandate and commend their work as well as the essential role played by the President of the Council in alerting the focal point of any particular cases of his knowledge.

Human rights defenders document violations, hence playing a preventive role and they advocate for the full exercise of individuals' freedoms. They monitor the respect of human rights by States. We reaffirm the essential contribution of HRD to the work of HRC mechanisms and treaty bodies This is precisely why some governments seek to stifle the voices of women and men who defend rights. In his opening speech, the High Commissioner for Human Rights spelled out the worrying trends against Human rights. Human rights defenders are the first to pay the price. They are subjected to violence, threats and reprisals, sometimes arbitrary detention and extrajudicial executions. We condemn these persecutions.

Women human rights defenders play a particularly important role in upholding universal human rights norms and principles in increasingly contested environment for women’s rights around the globe. The backlash they can face as a result of such a development requires that States and the UN human rights system consider gender-specific protection measures and remedies.

Yet many States recognize that the participation of civil society and the role of Human rights defenders contribute to the establishment of confident and peaceful societies that abide by the rule of law.

We hope that the 20th anniversary celebrations of the Declaration, the high-level meeting at the General Assembly and the summit of defenders in Paris will be an opportunity for States to reaffirm their commitment to protect human rights defenders and to ensure an environment conducive to their activities, freely and without interference, intimidation, abuse, threat, violence, retaliation or undue restriction.

Thank you very much.

Merci Monsieur le Président,

La France prononce cette intervention au nom des coparrains de la résolution sur les défenseurs des droits de l’Homme.

Nous célébrerons cette année les 20 ans de la déclaration sur les défenseurs des droits de l’Homme. Je voudrais rappeler le chemin parcouru depuis lors. Le mandat de rapporteur spécial sur les défenseurs des droits a été créé : il joue un rôle essentiel pour appeler l’attention sur les situations les plus préoccupantes. Nous nous félicitons également de la création d’un point focal des Nations Unies contre les représailles visant les défenseurs des droits, en la personne du Sous-Secrétaire général aux droits de l’Homme, Andrew Gilmour. Nous soutenons leur mandat et saluons leur travail tout comme le rôle essentiel que joue le Président du Conseil en alertant le point focal de tout cas particulier.

Les défenseurs des droits de l’Homme permettent de documenter les violations, de jouer un rôle préventif et de plaider pour le plein exercice des libertés des individus. Ils surveillent le respect des droits de l’Homme par les Etats. Nous réaffirmons la contribution essentielle des défenseurs aux travaux des mécanismes du Conseil des droits de l'homme et des organes conventionnels. C’est précisément la raison pour laquelle certains gouvernements cherchent à étouffer les voix des femmes et des hommes qui défendent les droits. Lors de son discours d’ouverture, le Haut-commissaire aux droits de l’Homme a évoqué ici les tendances inquiétantes pour les droits de l’Homme. Les défenseurs des droits de l’Homme sont les premiers à en payer le prix. Ils font l’objet de violences, de menaces et de représailles, parfois de détention arbitraire et d’exécutions extrajudiciaires. Nous condamnons ces persécutions.

Les femmes défenseurs des droits de l'homme jouent un rôle particulièrement important pour le respect des normes et principes universels relatifs aux droits de l'Homme dans un environnement où les droits des femmes dans le monde restent largement menacés. Les menaces auxquels elles peuvent être confrontées exigent que les États et le système des droits de l'homme des Nations Unies envisagent des mesures de protection adaptées à chaque sexe.

Pourtant, de nombreux Etats reconnaissent que la participation de la société civile et le rôle des défenseurs des droits contribuent à l’établissement de sociétés confiantes et pacifiques, respectueuses de l’état de droit.

Nous espérons que les célébrations du 20ème anniversaire de la déclaration, la réunion de Haut-niveau à l’Assemblée générale et le sommet des défenseurs à Paris, seront l’occasion pour les Etats de réaffirmer leur engagement à protéger les défenseurs des droits de l’Homme et à garantir un environnement favorable à leurs activités, librement et sans interférence, intimidation, abus, menace, violence, représailles ou restriction indue.

Je vous remercie.